

2024/30/05/13

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 30 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre à vingt heures et trente minutes, le trente mai, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, BOCQUILLON Maud (arrivée à 21h04), JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPON Marie-Laure, PERON Alan, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, COUGARD Christelle, GOJJARD Laurine, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, BOUÉDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PICARDA Styren, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : PHILIPPE Jean-Luc.

Absent(s) non excusé(s) : LE GRAND Mickaël

Procuration(s) : PHILIPPE Jean-Luc à TROALEN Anne.

**Au moyen d'un vote à main levée, par 20 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.**

Date de convocation : 22/05/2024  
Convocation affichée le : 24/05/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 25  
Procuration (s) : 1

Reçu en Préfecture de VANNES le 10/06/2024

Publié ou notifié le 12/06/2024

Certifié exécutoire le 12/06/2024

A GOURIN, le 12/06/2024...

Le Maire,  
Hervé LE FLOC'H



**13- VENTE DES JEUX DECOUVERTE DU PATRIMOINE – TARIF**

Lors du conseil communautaire du 29 juin 2023, la création de parcours de découverte ludique du patrimoine a été validée. Ce projet se concrétisant par la création de boîtes de jeux, Roi Morvan Communauté propose une vente des boîtes au prix de 10 euros.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur ce tarif de vente.

VU la délibération du conseil communautaire en date du 14 mars 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée et à l'UNANIMITÉ,

**FIXE** le prix de vente de la boîte de jeux à 10 euros encaissables par la régie Gourin médiathèque.



Département du MORBIHAN

Pour extrait conforme au registre,  
A GOURIN, le 30 mai 2024

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,

Catherine HENRY.